Saint-Leu d'Esserent (60)
notre Histoire, source d'Avenir

N°39 / Janvier 2012

Infomairie

Que se passe-t-il dans ma ville...

Bienvenue à "2012"

Succès pour l'atelier décoratif !

Cap sur l'enfance
Grandir à Saint-Leu

Portrait :
ML Menuiserie

À ne pas manquer :
Salon "Artistes en Liberté"

Sommaire

3 **Arrêt sur images**
- Contes garantis sans " Mot-GM "!
- Saint-Leu a donné le " ton " !
- Succès pour l'atelier décoratif !
- Mélodie en clé de sol
- Noël s'invite sur le marché
- Brèves de Square

4 & 5 **Dossier du mois**
- Cap sur l'enfance : Grandir à Saint-Leu

6 & 7 **Ma ville bouge**
- Les collégiens aux Invalides
- L'Italie passionnément…
- Portrait : ML menuiserie
- Salon : Artistes en Liberté

7 **L'InfoVille**
- Échange avec les riverains
- Conseil du 28 novembre

8 **Instant à partager**
- Carte postale ancienne

8 **Carnet de bord**
- Cambriolages, soyons vigilants !
- Agenda
- État Civil
- Numéros d'urgence

édito

Frédéric Besset
Maire de Saint-Leu d'Esserent

Madame, Monsieur, chers habitants de Saint-Leu d'Esserent,

J'ai le plaisir de vous présenter, pour la quatrième fois, tous mes vœux de nouvelle année. Le Conseil Municipal se joint à moi afin de souhaiter que 2012 soit, pour chacun d'entre vous, synonyme de bonheur et d'accomplissement personnel, familial, professionnel et citoyen.

L'année 2011 a vu dans notre ville la concrétisation de multiples efforts engagés, par exemple pour :
- **offrir de nouveaux logements** (démarrage de l'éco-lotissement, multiplication de projets de petite taille),
- **ouvrir la ville à tous** (accessibilité de la salle Art & Culture aux personnes à mobilité réduite, visite des plus âgés),
- **embellir le cadre de vie** (entrée Est, zone verte de promenade au bord de l'Oise).

Comme vous l'avez vu dans le bilan à mi-mandat, notre ville a connu une relance spectaculaire dans tous les domaines (travaux, animations populaires, patrimoine historique, commerce local). Ces succès sont d'autant plus appréciables que **les impôts communaux ont été stabilisés depuis trois ans**, et que l'endettement municipal a diminué de 25% sur la même période.

L'année qui s'annonce sera celle de grands choix pour la ville, et notamment : le Plan Local d'Urbanisme, les aménagements de la rivière pour développer l'emploi et les loisirs, l'avenir des bâtiments municipaux. Nous en reparlerons prochainement.

Pour mieux vous informer, ce bulletin mensuel fait peau neuve en 2012, et devient un magazine, avec plus de dossiers de fond et de clins d'œil à tous ceux qui font notre ville. Votre participation est essentielle : nous attendons vos photos (artistiques, insolites, historiques) et vos idées !

Journal d'informations municipales diffusé gratuitement dans tous les foyers :
- Directeur de publication : **Frédéric BESSET**
- Rédaction - Photos : **Service Communication - communication@saintleudesserent.fr**
- Création graphique - Mise en page : **Studio DALISSON** Saint-Leu d'Esserent - 349 792 754 RCS Compiègne
- Impression : **Imprimerie ISL**
- Diffusion : **Mairie de Saint-Leu d'Esserent**

Arrêt sur images

/ Contes bios garantis sans "Mot-GM" !
Les contes "bio" de **Monsieur Mouch** ont réuni près de 50 spectateurs à l'Espace Art & Culture le 19 novembre : **"Des histoires courtes, naïves et critiques, faites maison et mijotées avec amour"** /

Téléthon

/ **Saint-Leu a donné le "ton", 25 ans du Téléthon : 3000 euros récoltés grâce à la générosité de tous !**
Un grand merci aux enfants du collège Jules Vallès pour le nettoyage de 26 véhicules. Bravo aussi aux enfants de l'IME et leurs éducateurs, aux pompiers, aux associations (Élan Gymnique baby et la gymnastique rythmique, le cyclo VTT), aux élus, à tous les bénévoles présents ce jour-là et tout particulièrement à Jean-Michel Mazet. /

/ **Succès pour l'atelier !** Ambiance conviviale et de partage pour l'atelier décoratif **"vie de quartiers"**, sur la création de couronnes naturelles le 7 décembre dernier.
Bravo aux nombreux participants guidés par les précieux conseils de notre professionnelle en art floral.
Prenez le temps, et arrêtez-vous quelques instants !
Ces couronnes décorent nos quartiers, découvrez-les. /

/ **Mélodie en clé de sol - Spectacle de la Halte Jeux, le 7 décembre.**
Berlingot veut devenir musicien… Pour cela, il lui faut entrer au "pays de la musique avec la Clé de Sol"… Un spectacle tout en finesse qui a émerveillé petits et grands. /

/ **Noël s'invite sur le marché - Plus de 500 colis ont été distribués à nos aînés sur le marché, le 10 décembre.**
Accueillis par une fanfare et par les élus, les enfants du centre de loisirs ont pu profiter de l'ambiance festive de la Place de la République.
L'occasion pour certains de découvrir ou de redécouvrir notre marché hebdomadaire. /

/ **Brèves de Square - Le 10 décembre,** plus d'une centaine de personnes ont assisté à la représentation théâtrale. **360 euros ont été récoltés au profit du Secours Populaire.** /

Dossier du mois :

l'enfance

Cap sur l'enfance : Grandir à Saint-Leu !

La ville mène une politique active en faveur de l'enfance. Aider les parents à concilier vie professionnelle et vie familiale, apporter aux enfants un environnement favorable à leur épanouissement, leur réussite scolaire, leur intégration, telles sont les missions que la ville s'est donnée... Pour cela, la commune développe des structures d'accueil de la petite enfance qui évoluent pour mieux répondre aux attentes des familles, tout en veillant à ce qu'aucune d'entre elles ne soit exclue, ainsi qu'aux besoins de confort, de sécurité et d'éveil des enfants. Le rôle de la commune est aussi d'assurer le bon fonctionnement des écoles, de gérer les services à destination des enfants et des parents (restauration scolaire, accueils périscolaires, aides aux devoirs...), et d'organiser et de proposer des activités périscolaires (accueils de loisirs, mini-séjours...).

Replongeons en enfance... Colette Barret, Maire Adjoint chargée des affaires sociales et Pascale Ribouillard, Maire Adjoint chargée de l'Éducation nous apportent un éclairage complet.

petite enfance

Petite enfance, grands enjeux

Vous êtes jeunes parents ?
Vous voulez accompagner les premiers pas de votre enfant dans la vie ?
Ou vous avez besoin d'être guidés ?
Les accueils proposés sont adaptés à toutes vos attentes, qu'elles soient quotidiennes, ponctuelles ou spécifiques.

« Prenons le relais »

Relais Assistantes Maternelles Parents/Enfants (RAMPE).

Votre congé maternité se termine... Vous devez trouver un mode de garde pour votre enfant ? Une des solutions, c'est l'assistante maternelle (*), ou appelée affectueusement " nounou ".

Véritable professionnelle salariée*, elle accueille régulièrement ou ponctuellement vos enfants à son domicile. Un mode de garde tout en douceur afin que bébé se sente comme à la maison.

Contrats, horaires, congés, indemnités repas : pas facile de s'y retrouver !

Le RAMPE peut vous aider, vous orienter et faciliter vos démarches. Il organise également une rencontre hebdomadaire de professionnalisation pour les assistantes maternelles.

55 assistantes maternelles s'occupent de vos enfants pour 66 enfants en accueil périscolaire et 69 enfants en accueil de jour.

(*) Les assistantes maternelles sont obligatoirement agréées par le Conseil Général de l'Oise qui garantit les conditions sanitaires, matérielles et psychologiques de garde et en assure le suivi.

Le monde des petits loupiots

La Halte Jeux, un espace de socialisation et de rencontres.

Vos enfants ont de 3 mois à 4 ans ? Bienvenue dans l'univers des petits loupiots !

La Halte Jeux est ouverte tous les matins et encadrée par une infirmière (Marie-Christine) et une éducatrice de jeunes enfants (Mathilde). Pour vos petits loupiots, c'est un programme d'activités riches et variées : peinture, pâte à sel, jeu de construction, jeux de motricité, ou encore activités artistiques leur faisant découvrir la musique, la lecture... pour tous les goûts et envies de nos bambins ! Tous les jeudis les petits loupiots déjeunent ensemble, une manière d'aborder la vie en collectivité, de partager et de s'ouvrir aux autres. Une cinquantaine d'enfants y sont accueillis chaque année. **En 2012, la Halte Jeux fera peau neuve,** pour mieux les accueillir. Régulièrement, des ateliers éducatifs sont également proposés aux enfants, comme ce fut le cas le 15 octobre dernier avec la " découverte des cinq sens ".

Mode d'emploi

Le suivi administratif de tous ces services est effectué au sein du pôle de Développement, Social, Éducatif (D.S.E.)

Toute l'équipe est à votre disposition
14, Place de la Mairie
Tél. 03 44 56 81 09
dses.accueil@saintleudesserent.fr

**Plus d'informations pour calculer votre quotient familial sur www.caf.fr*

- Les coûts facturés aux familles sont en deçà des coûts réels, ils sont calculés sur la base du quotient familial ou bien encore sur celle d'un taux d'effort, générant ainsi des tarifs individualisés pour chaque cas.
- Pour la Halte Jeux et le Centre de Loisirs : il s'agit d'un taux d'effort, c'est-à-dire un pourcentage sur les ressources (selon le nombre d'enfants à charge).
- Pour la restauration scolaire, les tarifs qui vous sont appliqués dépendent de votre quotient familial*.

Les familles rencontrant des difficultés financières pour inscrire leur(s) enfant(s) peuvent solliciter l'aide du service social. Dans ce cas, ne pas hésiter à le signaler au pôle D.S.E.

C'est en ligne... www.saintleudesserent.fr - Pensez-y ! ça vous facilite la vie ! Pour vous inscrire c'est facile ! Les documents utiles sont désormais disponibles sur le site Internet de la ville **rubrique formalités (ENFANCE/ FAMILLE)** et en Mairie. Menus, horaires, coordonnées, programme, conditions d'inscriptions.
Retrouvez aussi toutes les infos pratiques sur le site, rubrique services municipaux (pôle D.S.E.) !

enfance

Sur la route de l'école

Les accueils périscolaires : chacun son rythme !

Organisés dans les écoles, les accueils vous permettent de laisser en toute sécurité vos enfants avant et après l'école de 7h30 à 8h20 et de 16h20 à 18h30.

Vos enfants peuvent ainsi débuter une journée dans le calme, faire leurs devoirs s'ils le souhaitent et bien sûr se détendre et profiter des activités.

Ces services sont assurés par des personnels municipaux formés, la plupart sont titulaires du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA).

Nouveau, l'éveil a sonné !

Depuis la rentrée, pour les enfants de maternelles, des séances d'éveil corporel sont organisées une fois par semaine.

À table !

La restauration du midi (pause méridienne)

Chic, c'est l'heure du déjeuner et l'on s'attable tous ensemble.

C'est midi, le repas permet de reprendre des forces pour les activités de l'après-midi. Nous veillons à la qualité, la diversité et l'équilibre alimentaire. Elles font partie des clauses les plus contraignantes pour notre prestataire. Des personnes qualifiées en diététique participent au choix des menus. Avant et après repas, vos enfants sont entourés de personnels formés, pour une vraie "pause déj'" récréative et éducative.

24 agents qualifiés assurent cette mission dont 4 préparatrices culinaires.

Youpi l'école est finie ! On révise aussi !

L'aide aux devoirs

Après un moment de détente et de prise du goûter (non fourni) dans l'école, votre enfant peut se consacrer aux devoirs. De 16h45 à 17h45, il apprend sa leçon, dans le calme et le respect des autres. Cette aide se déroule sous l'encadrement d'enseignants volontaires rémunérés par la Mairie.

On s'éclate au centre !

CALE - Centre d'Accueil de Loisirs Éducatifs

Quelles activités pour vos enfants les mercredis et les vacances scolaires ?

Vos enfants peuvent profiter d'un programme d'animations soigneusement mis au point : dessin, peinture, modelage, théâtre, chansons, contes, jeux de groupe. Les activités sont diverses de façon à ce que chaque enfant y trouve son intérêt.

C'est rassurant ! Vos enfants sont encadrés par du personnel formé (BAFA ou CAP de la petite enfance) et leur action est encadrée par un projet pédagogique validé par la Mairie et les instances de tutelle.

Nouveau :

Un accueil est désormais prévu de 7h30 à 8h30 et de 17h30 à 18h30.

C'est aussi…

Les compétences de la commune portent également sur l'entretien des locaux, les charges et la gestion du personnel, et le financement des activités des établissements petite enfance. De nouvelles aires de jeux seront installées dès 2012, nous ne manquerons pas de vous en informer dans l'**Info**mairie.

jeunesse

Tous citoyens ! Le Conseil Municipal des Jeunes :

Depuis deux ans maintenant, le Conseil Municipal des Jeunes permet à des volontaires élus de participer activement à la vie de notre ville.

C'est un lieu d'apprentissage à la citoyenneté où l'on prend des décisions, où l'on mène des projets en lien avec la jeunesse.

Faire partie du CMJ, c'est le moyen de s'exprimer pour nos jeunes !

La prochaine élection se fera prochainement au collège et nos futurs élus seront choisis parmi les élèves de 6e, 5e et 4e.

Vous avez entre 11 et 15 ans et vous avez envie de vous impliquer, contacter le pôle D.S.E. dès maintenant au 03 44 56 81 09

123 chiffres du mois

526

c'est le nombre d'enfants scolarisés à Saint-Leu :

215 maternelles et 311 primaires

Primaires (6 - 12 ans) :

1 sur 5 fréquente le service périscolaire,
près d'1 sur 2 le centre de loisirs (CALE),
2 sur 3 mangent à la cantine.

Maternelles (3 - 6 ans) :

1 sur 2 mange à la cantine,
1 sur 3 est gardé chez une assistante maternelle,
1 sur 3 fréquente le centre de loisirs
et 1 sur 6 le service périscolaire

Enfants non scolarisés (0 - 3 ans) :

1 sur 2 est gardé par la famille,
1 sur 2 est gardé par une assistante maternelle,
1 sur 3 fréquente la Halte Jeux
(chiffres 2010).

À lire…

La médiathèque met à votre disposition "L'Éveil de votre enfant" de Chantal de Truchis-Leneveu pour en savoir plus sur l'univers de l'enfance.

éducation

Les collégiens aux Invalides

Le 28 novembre dernier, les délégués élèves du collège Jules Vallès ont été invités à la prise d'Armes du Président de la République aux Invalides.

Cette cérémonie fut un temps fort dans les différentes actions de mémoire qui sont menées au collège. Ce travail de mémoire est " un atout incontournable dans la construction citoyenne et civique des élèves qui nous sont confiés " ont précisé les équipes pédagogiques et la direction du collège.

L'intérêt personnel qu'a montré le Chef de l'État dans son entretien avec nos élèves les a impressionnés. " Ces jeunes citoyens représentent l'avenir démocratique de la France " a-t-il souligné.

Le Président de la République a pu constater que le travail de mémoire n'était pas un vain mot dans notre établissement.

Crédit photo : La Présidence de La République

Ces collégiens garderont un souvenir émouvant de cette rencontre. À l'issue de la cérémonie, les élèves ont pu visiter les Invalides : " haut lieu de la République ".

animations

L'Italie passionnément…

Pour la quatrième fois, nous fêterons du 9 au 13 mai 2012 Les journées de l'Europe.

Cette année l'Italie est à l'honneur ! Jusqu'au mois de mai, l'**Info**mairie vous fait voyager du nord au sud de la " Botte " ! Noblesse oblige, nous débuterons par la belle Venise. Surnommée la " Cité des Doges " ou la " Sérénissime ", capitale de la Vénétie, elle fut fondée peu après 568. Elle est célèbre pour ses canaux, sa place Saint-Marc, son Palais des Doges et surtout son carnaval, fête traditionnelle remontant au Moyen Âge. **Un bal masqué vénitien sera organisé le samedi 12 mai.** Alors, si vous rêvez d'Italie, " haut les masques " !

Ne manquez pas ce rendez-vous et préparez dès maintenant votre masque (ou petit loup) !

Si vous venez d'Italie ou si vous êtes passionné par ce pays et que vous souhaitez participer à la préparation de ces Journées de l'Europe, contactez **Muriel Dekker**, Conseillère Municipale déléguée à la Citoyenneté au **03 44 56 87 00**

portrait

Bienvenue à ML Décoration 6, rue Coquerel Tél : 03 44 72 06 73

ML menuiserie

Faire " jeux de tous bois "

Depuis un an déjà, Maxime Letourneau a installé ses ateliers rue Coquerel. Ce jeune entrepreneur de 30 ans a déjà une longue expérience professionnelle derrière lui. Après son CAP et son BEP, il prépare son Brevet Professionnel en alternance. Devenu menuisier ébéniste, il fonde sa propre entreprise ML Décoration à 25 ans.

Infomairie : Quelle est la différence entre un menuisier et un ébéniste ?

Maxime Letourneau : La menuiserie relève du bâtiment et l'ébénisterie de la rénovation de meuble et de l'aménagement intérieur.

I.m. : Quelles sont les spécificités de votre entreprise ?

M.L. : Nous sommes spécialisés dans la transformation de tous types de matériaux bois et dérivés, notre entreprise travaille dans le domaine de la décoration et de divers agencements (parquets et aménagements intérieurs). Nous disposons d'un magasin à Chantilly où nous présentons surtout notre travail sur les parquets.

I.m. : Pourquoi êtes-vous venu à Saint-Leu ?

M.L. : Nous étions installés à Gouvieux et nous devions partir. Le Maire de Saint-Leu nous a contactés et nous a informés de la disponibilité de ces anciens bâtiments, une aide plus qu'appréciable. Nous disposons maintenant d'une surface de plus de 500 m², qui permet à mes 4 employés de travailler dans de bonnes conditions.

I.m. : Quelle est votre zone d'intervention ?

M.L. : Notre clientèle se situe dans la périphérie de Chantilly et de Senlis. Nous n'avons eu qu'un seul chantier sur Saint-Leu. Avec le temps, nous espérons séduire une clientèle locale… peut-être en nous faisant connaître et grâce à l'**Info**mairie.

À voir à St-Leu

Rendez-vous à l'Espace Art & Culture

les 28 et 29 janvier de 10h à 18h - non-stop !

Pour l'édition 2012 " d'Artistes en Liberté "

dédiée à Élisabeth Hubert

c'est toute une ville qui s'anime !
Places, rues et impasses vous feront découvrir et flâner parmi les peintures, sculptures, photographies et leurs auteurs.
Un square à dessins sera disponible pour les plus jeunes, caricaturistes et peintres en action seront présents pour les plus grands.
À ne manquer sous aucun prétexte : la guinguette et sa convivialité...
À vos agendas !

L'InfoVille

quartiers

Échanges avec les riverains

Le Maire a présenté les plans de la future gendarmerie (qui sera construite par le Conseil Général) aux riverains de la Résidence Charles de Gaulle lors d'une réunion le 19 novembre dernier. L'occasion aussi d'aborder les questions qui sont de la compétence de la commune dans ce projet : les accès, les réseaux ou les piétons. Un groupe de travail a été mis en place pour préparer l'installation d'une aire de jeux communale à proximité.

Élus, riverains de la rue de Boissy se sont retrouvés le 26 novembre pour envisager les futurs aménagements de ce quartier (circulation, parkings, réseaux...). À l'aide d'un plan vierge, les riverains ont pu exprimer les besoins, leurs visions futures du quartier. Toutes les remarques exprimées feront l'objet d'une attention particulière. Un questionnaire technique sera envoyé aux résidents. Après la réalisation d'un avant-plan sommaire, une nouvelle réunion de concertation sera organisée.

Merci à tous les participants.

conseil municipal du 28 nov 2011

1) Décision modificative (ajustements au Budget 2011) :
- **a**) Augmentation des compensations de la suppression de la taxe professionnelle (50 065 €).
- **b**) Notification de subventions du Conseil Général de 193 000 € et du Conseil Régional 4 500 €
- **c**) Réduction du remboursement de TVA 11 000 €
- **d**) Dépenses complémentaires
  - Reprises supplémentaires de concessions au cimetière 10 000 €
  - Complément étude des équipements sportifs 5 900 €
  - Augmentation du remplacement du matériel informatique et copieurs 67 000 €
- **e**) Réduction du recours à l'emprunt 104 000 €

2) Autorisation d'ouverture de crédits d'investissement pour 2012 (en attente du vote du budget 2012) à hauteur de 1 045 000 €.

3) Fixation du taux de la taxe d'aménagement.
Cette nouvelle taxe remplace la taxe locale d'équipement demandée lors de l'obtention d'un permis de construire.
Le conseil a maintenu le taux de 3%.

4) Intérêt de la ville pour le projet Trans'Oise du Conseil Général.
Ce projet consiste à créer 240 km de voies douces dédiées à la promenade sur les chemins bordant l'Oise. Dans le cadre de son projet "fluvestre", le conseil a exprimé son intérêt pour ce projet et a chargé le Maire de prendre contact avec le Conseil Général.

5) Renouvellement du contrat enfance jeunesse avec la CAF
La CAF cofinance les services de garde et d'accueil.
Le contrat actuel arrivant à terme, le conseil a autorisé le maire à signer un nouveau contrat de quatre ans.

6) Rapports d'activités 2010
Le conseil a pris acte de la présentation des rapports des institutions intercommunales suivantes (à la disposition du public) :
- SIAE eau potable
- SIAE assainissement
- Pierre Sud Oise
- PSO élimination des déchets
- Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise (SMVO)

L'ensemble des délibérations a été adopté à l'unanimité.
Le procès verbal intégral est consultable en Mairie.

Instant à partager

Vous aussi...

vous possédez des cartes postales ou photos insolites de Saint-Leu, des recettes, des anecdotes sur la ville et vous souhaitez en faire profiter tous les Lupoviciens par le biais de l'**Info**mairie, contactez le Service Communication au **03 44 56 87 00** communication@saintleudesserent.fr

/ **rue Jean Moulin,** hier et aujourd'hui /

Carnet de bord

agenda

A voir à St-Leu

Du 1er au 31 janvier

Exposition à la Médiathèque

des élèves de l'atelier de peinture pour adultes dirigés par Jérôme Lebelle

- Mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h
- Mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h
- Samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h

Renseignements Pôle Culture : **03 44 56 05 34**

Vendredi 6 janvier

Vœux du Maire à la population

- Dès 19h Espace Art & Culture

Du samedi 28 janvier au dimanche 29 janvier

Salon " Artistes en liberté "

Peinture-sculpture-photographie
Tout public - Entrée libre - Buvette

- Samedi et dimanche de 10h à 18h non-stop

Renseignements Pôle Culture : **03 44 56 05 34**

Sur **www.saintleudesserent.fr**
pour être informé : **inscrivez-vous à l'Info Lettre !**
Rejoignez-nous sur **Facebook !**

citoyenneté

Cambriolages, soyons vigilants !

Certains principes simples peuvent vous permettre d'éviter d'être victime de cambriolage et peuvent nous permettre d'identifier et d'interpeller les auteurs de ces méfaits.

Un cambriolage sur cinq est commis sans effraction, les auteurs pénètrent par la porte, la fenêtre ou le vasistas ouvert. **Veillez à fermer votre maison. Méfiez-vous des démarcheurs, des faux agents** (EDF, GDF, Poste ou autre), des faux gendarmes ou policiers.

La connaissance de votre quartier et des riverains vous permet d'identifier rapidement les évènements qui paraissent anormaux. N'hésitez pas à appeler les forces de l'ordre si vous êtes témoin d'un cambriolage ou d'une agression. Notez les informations qui permettront d'identifier les auteurs de ces délits ou malveillances.

Dans le doute contactez :
la Police Municipale
au 03 44 56 87 06 ou
la Gendarmerie Nationale 17

état civil

Bienvenue

- **Lou Anne Audegond** le 31 octobre 2011
- **Valentine Mangenot** le 15 novembre 2011
- **Marion Jolivet** le 17 novembre 2011

Condoléances

- **José De Jésus dos Santos** le 28 octobre 2011
- **Marie-Louise Bandry** épouse **Helfen**, le 18 novembre 2011
- **Jean-Marc Taullé** le 24 novembre 2011

n° d'urgence

18 - Pompiers
17 - Gendarmerie
15 - SAMU
3237 - Pharmacie de garde
112 - Urgences européennes
03 44 56 87 06 - Police Municipale
03 44 56 87 00 - Mairie

Ne pas jeter sur la voie publique